

**Compte-rendu Atelier n° 4 : « Préserver et valoriser l'environnement »  
(synthèse des échanges)**

**Etaient présents :**

Pierre ADAM, Trévou-Tréguignec, Annie Bras-Denis, Plouaret, Rosine Danguy des Désert, Perros-Guirec, Hervé Delisle, Langoat, Lydie Domancich, Lanmodez, Patrick L'Héréec, Plounérin, Hervé Latimier, Lannion, Christian Le Roi, Minihi-Tréguier, Nathalie Le Dilavrec, Saint-Quay-Perros, Yvon Madec, Conseil de développement, Christian Méheust, Lannion, Yves Nédellec, Lannion, François Prigent, Lanvellec, Jean-Luc Perrin, conseil de développement

Excusés : Gervais Egault, Louannec, Serge Henry, Troguery, Gildas Morvan, Tréduder

**Assistaient :**

Laurent Buselli, Julie Ballu (LTC)

**Introduction**

En préambule, des échanges ont lieu quant à l'organisation des défis entre eux, les interactions, les niveaux de priorité, etc.

Le défi « Territoire et citoyenneté » recouvre l'ensemble des défis, l'écoute citoyenne doit être amplifiée dans tous les domaines, même si les décisions reviennent évidemment aux instances élues. Le manque de participation citoyenne au débat public est un problème de nos sociétés, il faut tenter d'y remédier, il en va de notre démocratie.

Les questions environnementales sont également transversales à tous les autres défis. Il faut réinterroger les questions d'économie, de mobilités à l'aune de l'urgence climatique et sociale.

Les échanges aboutissent à la conclusion suivante :

- Aucun défi n'est plus important qu'un autre, il ne faut pas tenter de les hiérarchiser, ils représentent tous des portes d'entrée dans le projet de territoire
- Les défis sont tous liés entre eux
- Il est nécessaire malgré tout de donner une orientation politique au projet de territoire
- Il faut que tout le monde se sente concerné, insister sur la manière de finaliser le projet, insister sur la co-construction.

Sans hiérarchiser, il serait bienvenu de ne pas numéroter les défis, pour ne pas sous-entendre un niveau de priorité et commencer par « territoire et citoyenneté » serait un signal fort vis-à-vis de la population.

Le terme de « défi » est également peut-être à revoir : parler de projet, simplement. Défi fait penser à défiance.

Les échanges sont organisés sur 3 chantiers : énergie, déchets et agriculture. L'atelier se penchera sur les questions de l'eau lors de la prochaine rencontre.

## **Chantier n°11 « Accélérer la transition énergétique »**

Il s'agit de s'interroger sur la question suivante : quel niveau d'ambition collectif à l'horizon 2040 ? Souhaite-t-on afficher une trajectoire vers un territoire à énergie positive, autonome, solidaire ?

Cette terminologie est intéressante. Mais cela signifie qu'il faut réaliser une analyse détaillée de la situation de notre territoire, des moyens disponibles, tributaires du territoire, de l'agriculture, de la façon de vivre de chacun...

Et compte-tenu de nos caractéristiques, se poser la question : quels leviers avons-nous pour atteindre un territoire à énergie positive ?

Même si ce travail n'est pas engagé, l'ambition doit être affichée. Et dans la mise en œuvre de tous nos projets, nous devons nous interroger et vérifier s'ils vont dans ce sens (Bâtiments existants des communes et de la communauté, adaptation des cahiers des charges, ne plus accepter la construction de passoires énergétiques...)

Nous pourrions afficher l'ambition en deux temps :

- Un objectif à 2040 : autonomie d'abord,
- Second temps : continuum vers énergie positive.

Il est rappelé que les objectifs du PCAET national s'imposent à nous et qu'il s'agit de décliner ce plan à l'échelle de LTC. Des objectifs intermédiaires sont nécessaires.

### **- Mobilisation des acteurs locaux**

- Mobilisation citoyenne

Au vu des échanges sur ce sujet, l'adhésion citoyenne semble possible, s'il existe une cohérence entre les contributeurs.

La sensibilisation de la population est essentielle : gaspillages, habitudes, ...

Il faut regarder les initiatives dans les autres territoires :

- Il existe en Région Rhône-Alpes des associations prêtes à donner conseils à la population via des diagnostics individuels
- Exemple d'un appartement pédagogique à Rennes

- Mobilisation des communes

Il est nécessaire que tous s'impliquent et que les communes s'engagent. Il serait intéressant de savoir où en sont les communes dans la rénovation des bâtiments communaux. Un état des lieux a déjà été réalisé qu'il faudrait mettre à jour.

- Mobilisation des entreprises

Pour être accepté, ce mouvement vers un territoire à énergie positive doit concerner tous les acteurs. Le développement des serres semble ne pas correspondre à cette évolution ; Les enseignes commerciales allumées toute la nuit discréditent les efforts demandés.

De la même façon, les bailleurs sociaux doivent répondre également présent dans la mise aux normes des bâtiments et dans les constructions neuves.

Aussi, afin de mobiliser le plus grand nombre, la question des aides financières se pose. Il faudrait une impulsion forte.

Pour information, les mesures soutenues par le Collectif pour une Transition Citoyenne, dans son pacte pour une transition et ses objectifs 11, 12, 13 sont les suivantes :

- 11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.
  - 12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.
  - 13. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.
- **Energies renouvelables**

Afficher l'ambition d'un territoire à énergie positive impose de défendre un projet éolien offshore.

Certaines idées sont par ailleurs émises :

- L'avancée technologique devrait permettre d'avancer en résolvant les problèmes de stockage
- L'éclairage public : dans 10 ans, tout l'éclairage public devrait être solaire
- L'énergie produite par des activités économiques doit être valorisée
- Toute émission de carbone qui perdure doit être compensée
- L'hydrolien peut être une source d'énergie plus efficace que l'éolien offshore
- Des ambassadeurs, comme il en existe sur les questions de protection des eaux littorales, ou sur le tri pourraient permettre de sensibiliser les acteurs du territoire.

### **Chantier n°12 : « Accentuer la réduction et la valorisation des déchets »**

La structuration du chantier est présentée.

Un gros effort de tri est réalisé par le territoire qui obtient de très bons résultats. Il faut poursuivre cette politique.

Aujourd'hui, un des enjeux est la réduction des déchets à la source avec deux leviers :

- La mobilisation de tous les acteurs du territoire par des actions de sensibilisation
- Instaurer une taxe incitative.

Ces évolutions sont bien comprises par la population.

Aujourd'hui, mis à part le verre qui rapporte des recettes, les filières de recyclage coûtent aujourd'hui. La taxe générale sur les activités polluantes pèse sur les budgets. Une des questions qui se pose est l'acceptabilité d'augmentations de tarifs.

Il est essentiel d'accompagner les particuliers et entreprises vers la réduction des déchets à la source, et lutter contre le gaspillage alimentaire en travaillant avec les hôpitaux, les cuisines centrales (promouvoir la loi EGALIM » qui, au-delà du juste prix aux producteurs et à la bonne qualité alimentaire, favorise aussi le moins de déchets possibles en restauration collective).

Des actions concrètes sont discutées :

- Eduquer la petite enfance : bénéfique à long terme (objectifs 2040) et sensibilisation des parents
- Dans les lieux publics, développer les possibilités de trier
- Créer des jardins partagés avec des composteurs
- Mettre en place des formations des cuisiniers
- Donner un rôle de conseil aux responsables de déchèteries.
- Garder si possible les déchets verts chez soi, sinon les conduire vers des circuits « vertueux »

Des nouvelles filières de telle la valorisation des tonnes de coquilles d'huitres doivent être envisagées.

## **Chantier n°14 : « Développer l'activité agricole »**

L'agriculture fait partie intégrante du défi environnemental pour notre territoire : au cœur des attentes sociétales en terme de mieux vivre, d'alimentation, de circuits courts, de biodiversité, de bois... Il ne s'agit pas que d'une question économique.

Nos actions bassin versant sont à 90% orientées vers les questions agricoles.

Aussi, l'atelier qui travaille pour le défi 4 souhaite continuer à travailler sur le volet agricole du projet de territoire.

Afin de donner une orientation au projet de territoire, il faut répondre à la question : quelle agriculture souhaite-t-on pour le territoire ?

Attention de ne pas opposer les types d'agriculture. Les exploitations telles qu'elles existent dans le Trégor sont des exploitations à taille humaine, de type familial. Si certaines peuvent avoir des moyens de production importants, elles font souvent dans ce cas vivre plusieurs agriculteurs qui se sont associés.

Il existe une diversité des exploitations sur le territoire communautaire, c'est une force.

Certaines exploitations de petite taille valorisent leurs produits sur des marchés locaux. D'autres, en particulier en légumes, vendent leurs produits sur toute la France ou à l'étranger et permettent des retours financiers pour le territoire.

Quelle agriculture à l'horizon 2040, quelles perspectives ? Il faut être plus précis dans nos objectifs : agriculture vertueuse, campagnes vivantes...

### **Bien vivre en milieu rural**

Un des objectifs est le bien vivre en milieu rural. La communication très importante. Les portes-ouvertes attirent le public et permettent de créer du lien, de faire connaître le métier et de faire progresser la connaissance des réalités agricoles, de montrer les nombreux services rendus par l'agriculture et en particulier les paysages. Et de son côté, l'agriculteur doit tenir compte de son environnement.

### **Evolutions du monde agricole**

La moitié des agricultures seront en retraite dans 10 ans. Ce sont les politiques nationales et européennes qui orientent le modèle agricole.

Ce concept français d'une agriculture grande productrice, exportatrice, incitent les agriculteurs à investir toujours davantage. Cette politique gouvernementale ne change pas, et se décline dans nos écoles d'agriculture. Pourtant, le modèle productiviste est rejeté par certains agriculteurs.

Il faut avoir conscience que l'agriculture bretonne est une anomalie au niveau mondial. Les petites exploitations résistent encore. Cette anomalie, il faut la garder, tenir le coup, renouveler les générations. Notre chance réside dans le fait qu'il existe un vivier de jeunes agriculteurs. L'élevage bovin et laitier, très présent sur le territoire, permettra peut-être de maintenir ce modèle familial.

L'élevage est nécessaire à la protection des sols et à la qualité de l'eau grâce aux surfaces enherbées qui permettent de maintenir les sols couverts toute l'année, limiter l'usage des pesticides et les fuites d'azote. En revanche c'est aujourd'hui l'exercice professionnel le moins rémunérateur et le plus contraignant, avec des agriculteurs en difficulté et/ ou découragés qui aspirent à vivre différemment et qui parfois arrêtent leur activité alors qu'ils ne sont pas à l'âge de la retraite. Hors le territoire à besoin de cette agriculture herbagère pour protéger la ressource en eau.

Il faudrait réussir à défendre et mener une politique active en matière de foncier agricole : cette ambition d'une agriculture familiale raisonnée doit être affichée.

Les aides de LTC devraient aller vers les agriculteurs qui vont dans ce sens-là.

Pour les maires, l'acceptabilité sociale de certains projets se pose. Les surfaces de poulaillers prévues dans le plan volailles régional posent question, même si l'objectif de « produire le poulet que l'on mange » est bien compris.

LTC doit défendre et promouvoir une agriculture raisonnée, accompagner les agriculteurs dans cette transition. Il s'agit également de donner envie aux jeunes de s'installer.

Le monde agricole est dans une phase de transition. Les agriculteurs s'adaptent. Exemple d'un exploitant sur une ferme de 200 hectares avec de l'élevage bovin. L'agriculteur a fait évoluer ses pratiques, est captivé par son projet et tend vers une importante autonomie, avec peu d'intrants, les terres ne sont quasiment plus travaillées, la terre n'est jamais nue, l'objectif étant de ne plus utiliser de glyphosate.

